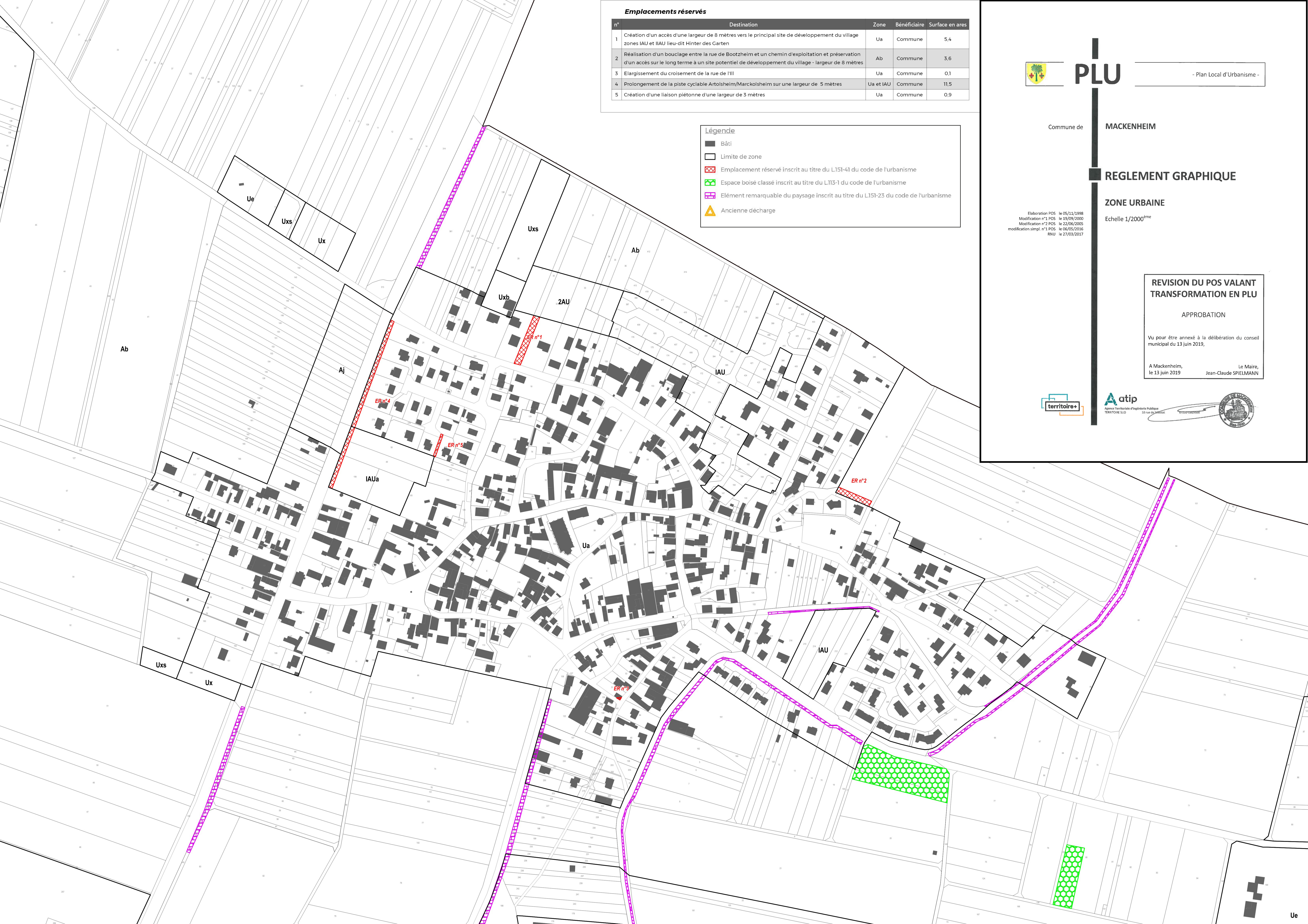




Emplacements réservés

n°	Destination	Zone	Bénéficiaire	Surface en ares
1	Création d'un accès d'une largeur de 8 mètres vers le principal site de développement du village zones IAU et IAU lieu-dit Hinter des Garten	Ua	Commune	5,4
2	Réalisation d'un bouclage entre la rue de Bootzheim et un chemin d'exploitation et préservation d'un accès sur le long terme à un site potentiel de développement du village - largeur de 8 mètres	Ab	Commune	3,6
3	Elargissement du croisement de la rue de l'III	Ua	Commune	0,1
4	Prolongement de la piste cyclable Artolsheim/Marckolsheim sur une largeur de 5 mètres	Ua et IAU	Commune	11,5
5	Création d'une liaison piétonne d'une largeur de 3 mètres	Ua	Commune	0,9

Légende

- Bâti
- Limite de zone
- Emplacement réservé inscrit au titre du L151-41 du code de l'urbanisme
- Espace boisé classé inscrit au titre du L113-1 du code de l'urbanisme
- Elément remarquable du paysage inscrit au titre du L151-23 du code de l'urbanisme
- Ancienne décharge



PLU

- Plan Local d'Urbanisme -

Commune de MACKENHEIM

REGLEMENT GRAPHIQUE

ZONE URBAINE

Echelle 1/2000^{ème}

Elaboration POS le 05/11/1998
Modification n°1 POS le 19/09/2000
Modification n°2 POS le 22/06/2005
modification simpl. n°1 POS le 06/05/2016
RNU le 27/03/2017

REVISION DU POS VALANT TRANSFORMATION EN PLU

APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 13 juin 2019,

A Mackenheim,
le 13 juin 2019

Le Maire,
Jean-Claude SPIELMANN

